

**Grand Cabaret  
Les Lucioles  
10 ans déjà!  
Mercredi 27 Juin 2018**

**INSCRIPTION  
DERNIER AVIS  
IMPOSITION  
BONS CAF-MSA  
COPIE DES  
VACCINATIONS  
ASSURANCE**

**responsabilité civile**

**Remplir et signer :**

**Le dossier d'inscription, les  
autorisations de sortie et  
droits à l'image. Les dos-  
siers remplis dans les ac-  
cueils**

**périscolaires et TAP sont  
valables pour l'ALSH.**

---

CCIVS ALSH 'LES LUCIOLES »

**Tél :09 62 53 50 32**

**Mail : [alshchanterac@ccivs.fr](mailto:alshchanterac@ccivs.fr)**



**ALSH  
« Les Lucioles »  
Chantérac  
Du 25 AVRIL  
AU 30 MAI  
2018**

**PLUS DE 6  
ANS**



de accompa-  
l'illustration.



## FLORIAN ET JULIE

Du 25 AVRI AU 30 MAI 2018

MOINS DE 6 ANS

MERCREDI 25/04

Temps calme : Jeux de société

Après Midi : Décor façon grand peintre

MERCREDI 02/05

Temps calme : Jeux de société philofage

Après Midi : Stage de théâtre intervention Sandra Compagnie les lucioles

MERCREDI 09/05

Temps calme : Groupe action spectacle et jeux de société

Après midi : Décor avant scène et fond

MERCREDI 16/05

Temps calme : Groupe action spectacle et jeux de société

Après Midi : Passage et répétition des talents, décors tables Cabaret

Du 25 AVRI AU 30 MAI 2018

MOINS DE 6 ANS

MERCREDI 23/05

Temps calme : Groupe action spectacle et jeux de société

Après Midi : Fête des mères

MERCREDI 30/05

Temps calme : Groupe action spectacle et tournoi Pokémon

Après midi : Sport extérieur, finition décor tables Cabaret

## INFORMATION

Désormais les factures de moins de 15 euros ne seront plus envoyées.

Vous ne recevrez vos factures que

lorsque celles-ci seront de plus de 15 euros. Un rappel sur les factures sera fait afin de régulariser tous les 3 à 6 mois.

Les prélèvements automatiques : faire une demande à la direction de l'ALSH, remplir un mandat Sepa. Les mandats et RIB remis en mairies ne sont pas pris en compte par l'ALSH.

Pour toutes questions concernant la facturation contacter Sandra. Pour les règlements contacter la trésorerie de Saint Astier.

**Attention toutes factures non réglées dans les délais sera désormais**

**automatique envoyé par un huissier avec mise en demeure sans relance. Les factures sont éditées par l'ALSH même pour le périscolaires. Les envoies et règlements sont effectués par la trésorerie de Saint Astier.**

**Tél : 09 62 53 50 32**

**Mail : [alshchanterac@ccivs.fr](mailto:alshchanterac@ccivs.fr)**

**Direction Sylvestre Sandra**